

FORET EVOLUTION

Expertise et gestion forestières

Présentation

Notre cabinet d'expertise et gestion forestières est implanté depuis longtemps en Aveyron (reprise d'un cabinet créé en 1987). Le bureau principal, siège social, est basé à Saint-Cyprien sur Dourdou (Commune de Conques en Rouergue 12320), trois bureaux annexes sont ouverts à Millau (12), Albi (81) et Aubenas (07).

Notre activité de gestion forestière s'étend essentiellement dans la région Occitanie et le Sud d'Auvergne Rhône-Alpes avec des interventions en expertise possibles sur l'ensemble du territoire national. Fin 2024, la surface forestière en gestion courante atteint 20 000 ha.

Actuellement le cabinet est composé de 13 personnes : 2 Experts Forestiers Agréés, 2 ingénieurs forestiers membres tutorés des Experts Forestiers de France, 2 conseillers forestiers, 2 techniciens forestiers, 1 ingénieur écologue chargé des expertises environnementales, 1 responsable administrative et financière, 1 responsable qualité sécurité environnement et 2 apprentis.

Membre du Conseil National de l'Expertise Foncière Agricole et Forestière (CNEFAF), notre cabinet rassemble ses collaborateurs autour de règles déontologiques. Le titre d'Expert forestier impose un niveau de connaissance technique élevé (formation continue obligatoire) et un haut niveau en Responsabilité Civile Professionnelle.

Soucieux d'intégrer les enjeux sociaux, environnementaux et économiques dans son fonctionnement, le cabinet Forêt Évolution s'est engagé depuis plus d'un an dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Il rassemble ses collaborateurs autour de ses valeurs que sont le Professionnalisme, l'Indépendance, le Partage et l'Engagement. Ces valeurs ont guidé la définition des engagements appliqués aux activités professionnelles du cabinet, formalisés dans une charte.

Nous intervenons dans les domaines suivants :



LA GESTION FORESTIÈRE

Le cœur de notre métier

Accompagnement des propriétaires dans la gestion de leur forêt

La marque d'un cabinet de gestion forestière indépendant est la proximité entretenue entre le propriétaire forestier ou son représentant et son conseil forestier au bénéfice d'un projet forestier ambitieux.

Notre travail consiste, en toute indépendance, à conseiller les propriétaires forestiers dans leurs actes de gestion. La rédaction des Documents de Gestion Durables (Plan simple de Gestion, Code de bonnes pratiques sylvicoles...) et leur mise en œuvre sont au cœur de notre métier.

Chacun des collaborateurs du Cabinet accompagne ses mandants dans un esprit de partenariat à long terme. Cet état d'esprit permet, au fil du temps, de se donner toutes les chances de façonner la forêt dans les meilleures conditions, toujours dans l'intérêt du propriétaire et en restant attentif à l'équilibre qui existe avec toutes les parties prenantes (ETF, administration, voisinages, utilisateurs...).

Gestion des coupes de bois

Sur les 20 000 ha en gestion au cabinet, nous mobilisons en moyenne 70 000 m³ de bois chaque année, concrètement ceci se traduit par un enchaînement d'actions qui rythme notre activité :

- ✓ Le marquage en forêt et le cubage des lots de bois.
- ✓ L'organisation des ventes (F. LEJUEZ, Expert Forestier du cabinet est coordonnateur de la vente qui regroupe les lots de bois des Experts Forestiers travaillant en région Occitanie).

 Une partie des lots de bois est également vendue de gré à gré auprès d'opérateurs locaux avec qui nous travaillons régulièrement.
- √ La facturation pour le compte des propriétaires
- ✓ Le suivi des règlements et le contrôle des garanties de paiement
- ✓ Le suivi des chantiers d'exploitations
- ✓ Les réceptions et l'état des lieux.



Suivi de travaux de renouvellement de peuplements

La situation géographique du cabinet Forêt Évolution (au cœur des massifs forestiers issus du Fonds Forestier National dans le Sud du Massif-Central) lui confère une solide expérience de l'organisation des travaux de reboisement et des problématiques de renouvellement d'essences forestières hors station. Nous assurons dans le cadre de nos mandats de gestion la maitrise d'œuvre de 100 à 200 ha de reboisement chaque hiver.

La bonne réalisation de ces chantiers est possible grâce à un réseau d'entreprises de travaux forestiers qualifiées avec qui nous entretenons des relations sur le long terme.

Depuis plusieurs années, nous avons développé à grande échelle des solutions de renouvellement de peuplement en évitant le stade de la coupe rase. Dans les forêts issues des boisements du FFN (par nature régulière), il est nécessaire de réfléchir à des techniques alternatives (marquage des éclaircies orienté vers une transition en irrégulier, renouvellement par parquets, travail du sol, assistance à la régénération naturelle...).

Suivi de travaux de desserte forestière

Dans un contexte de forêts récentes (FFN) en zone de moyenne montagne, les gestionnaires forestiers doivent développer des compétences en maitrise d'œuvre de chantier de desserte forestière, c'est une part importante de notre activité. Ces dernières années auront été marquées par le montage, le suivi et l'achèvement de projets importants de desserte forestière en Aveyron, Lozère et Tarn.

Le sujet de la Défense des Forêt Contre l'Incendie (DFCI) est venu progressivement au cœur de nos réflexions lors de l'aménagement des infrastructures forestières, nous avons pour ambition d'être reconnus sur les territoires concernés (Sud Massif central) pour ce type de travaux.



LES MISSIONS D'EXPERTISES

L'expérience du terrain au service de l'expertise - une compétence reconnue et réglementée

L'expertise forestière

L'estimation forestière est une discipline particulière qui nécessite une pratique courante de l'évaluation de biens forestiers mais également une mise à jour régulière des compétences (formations annuelles obligatoires). Ces règles font partie des obligations auxquelles doit répondre un Expert Forestier membre du CNEFAF (www.cnefaf.fr; www.foret-bois.com)

Nous réalisons tous les ans des dizaines d'expertises de massifs forestiers dans le sud de la France sur plusieurs milliers d'hectares. Ces missions sont motivées par des projets divers :

- √ Succession
- ✓ Expertise quinquennale et actualisation annuelle pour les Groupements Forestiers d'Investissement (GFI)
- ✓ Projet de vente / Conseil à l'achat
- ✓ Estimation de préjudice....

L'expertise environnementale

Nous sommes convaincus chez Forêt Évolution que la gestion forestière doit s'emparer pleinement de la question de la préservation de la biodiversité. Depuis 2022 nous avons fait le choix d'embaucher une personne à temps plein dédiée à ce sujet. Aujourd'hui nous sommes en mesure d'établir des diagnostics écologiques à l'échelle de la propriété qui viennent éclairer très concrètement les enjeux de préservation. C'est un regard nouveau pour la rédaction des documents de gestion forestiers avec une vraie prise en compte du vivant.

L'expertise arboricole

Un Expert Forestier du cabinet est formé depuis de nombreuses années à l'expertise arboricole. Cette activité très spécifique permet de répondre à des demandes variées telles que :

- ✓ Des marchés publics pour le diagnostic des arbres en ville ou d'alignements (bord de route)
- ✓ Des particuliers qui souhaitent le diagnostic d'arbres isolés (parc, proximité d'habitations)
- ✓ Des structures accueillant du public comme les parcs accrobranches, les cabanes dans les arbres, les campings... qui ont besoin de l'agrément d'un professionnel pour exploiter les sites concernés.



LA TRANSACTION IMMOBILIÈRE

La force d'un réseau pour de l'investissement responsable

Transaction immobilière / conseil à l'investissement

Notre Cabinet est habilité à pratiquer l'activité d'Entremise immobilière (contractualisation de mandat de vente ou recherche de propriétés forestières).

Notre ancrage local permet une bonne connaissance des opportunités et des acteurs sur le territoire, nous sommes donc régulièrement amenés à conseiller des propriétaires pour leur projet de vente ainsi que les personnes désireuses d'acquérir un bien forestier.

Cette activité nécessite un travail en réseau. Au fil du temps nous avons construit des partenariats avec des Notaires spécialisés, des experts fonciers et agricoles, des juristes afin d'apporter un service sur mesure à nos mandants.

